AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

RENCONTRES REGIONALES POUR L'AVENIR DE L'AGROALIMENTAIRE ET DU BOIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

Atelier thématique n° 1 :

Thème 1 et 6 de la circulaire IAA - : Répondre aux nouvelles attentes de la société en matière de qualité, de traçabilité, de sécurité alimentaire, de proximité de production, et de prise en compte des enjeux environnementaux

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Introduction: objectifs et cadre général (1/2)

ATELIERS REGIONAUX THEMATIQUES

❑ Objectifs généraux

Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'agroalimentaire dans les territoires

Contribuer au redressement productif en **stimulant** durablement le développement et la compétitivité du secteur

❑ Leviers de conduite de la réflexion: **7 thèmes de travail**, dont 3 obligatoires*

Attentes des consommateurs, qualité et traçabilité des produits, proximité de la production

Innovation, recherche et développement, propriété intellectuelle

Projets d'entreprises, accès aux financements publics et privés

*Emploi, attractivité des métiers, conditions de travail, formations initiale et continue

*Stratégies d'exportation, promotion des produits

Attentes de la société, enjeux environnementaux et pratiques agro-industrielles

*Stratégies collectives, projets collaboratifs, relations commerciales entre acteurs

D'autres thèmes peuvent être proposés localement puis traités

❑ Objectif opérationnel

Être **pragmatique** – Formuler des propositions opérationnelles destinées à nourrir un plan d'actions national concerté, à finaliser pour mai, dans la perspective de la « Loi d'avenir » prévue pour mi 2013.

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Introduction: objectifs et cadre général (2/2)

APPUI: REFERENT *AGROALIMENTAIRE* DRAAF/DIRECCTE (et son équipe)

❑ Objectifs – mission

Le référent se mobilise pour la mise en œuvre, dans sa région, des *Rencontres régionales*.

A ce titre, le référent:

•*Coordonne* l'action des services de l'État, en étroite collaboration avec le Conseil régional, pour le bon déroulement des ateliers régionaux: choix des thèmes de travail, constitution des groupes, réunion des groupes;

• *Participe*, en tant que de besoin, à un point d'étape avec l'ensemble des industriels pilotes des ateliers thématiques de la région;

• *S'assure*, auprès des services de l'Etat et du Conseil régional, de la consolidation, par les ateliers thématiques de la région, de leurs travaux selon la présente trame;

• *Veille* à la réalisation, par le comité de rédaction, de la synthèse régionale des travaux de l'ensemble des ateliers, qui sera envoyée aux administrations centrales.

❑ Contact

Patrice de Laurens

Directeur Adjoint DRAAF PACA

• Par téléphone et courriel

Bureau: 04 13 59 36 03

Mél: patrice.delaurens@agriculture.gouv.fr

• Participation au(x) point(s) d'étape

Date:

Lieu:

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Trame de feuille de route de l'atelier thématique (1/2)

Constitution du groupe

❑ Membres

Didier MARIE , Coop de France

Bernard MARTIN, SAS Jean Martin

Marion FRIES, SMART QSE

Joël KAUTZMANN, LE COQ NOIR

Rémi RICHAUD, ETS Richaud et fils

Françoise DIJON, Inter Rhône

Pierre MARTINEZ, PROGRESS FOOD CONSEIL

Mélanie MOULAY, Sodexo

Anne Marie TABUTAUD et Chantal MICHEL-BECHET, CLCV

Caroline DAGATTI, Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône

Francis GROELL, Chambre régionale d'Agriculture PACA

Guillaume CHAMPY, Université d'Avignon

Marie Joseph AMIOT-CARLIN et Frédéric CARLIN, INRA

Jean Claude DUSSAUD, CTCPA

Marie Curier, DIRECCTE PACA

Cyril BERTRAND et Yvan DELOCHE, CRITT PACA

Loïse DEVALICOURT, DDPP 84

Laurence FINEL et Marlyse TOURNOUX, Région PACA

Marie CHIEUSSE, Hélène PORTAL et Véronique FAJARDI DRAAF PAC

❑ Industriel pilote

MARTIN Bernard, Directeur SAS Jean MARTIN

❑ Copilote

BERTRAND Cyril , Directeur du CRITT

❑ Secrétaire

SREDDT-DRAAF / Conseil régional PACA

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Trame de feuille de route de l'atelier thématique (2/2)

Calendrier des réunions de travail

- Date 1: 19 décembre 2012 - Réunion préparatoire de l'atelier + échanges mails / téléphone
- Adresse lieu 1: CRITT, Avignon (84)

Présents: CRITT/DRAAF

- Date 2: 10 Janvier 2013 - Réunion préparatoire de l'atelier + échanges mails / téléphone
- Adresse lieu 1: DRAAF PACA

Présents: CRITT/DRAAF/Conseil Régional/ DIRECCT/ Président /DDPP

- Date 3: 7 février 2013 Atelier physique avec tous les membres
- Adresse lieu 3: Pavillon de chasse du Roy René, Gardanne (13)

Absents:

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Cadrage du thème de travail: périmètre et définition

- Périmètre et définition du thème

1 Sécurité sanitaire

L'Union Européenne a simplifié sa politique de sécurité des denrées alimentaires grâce à la mise en application, le 1er janvier 2006, du "Paquet Hygiène".

Cet ensemble réglementaire a pour objectif d'harmoniser le niveau de sécurité sanitaire en impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire, soumis ainsi aux mêmes exigences, en officialisant la responsabilité des professionnels et en optimisant les contrôles des autorités sanitaires.

Les objectifs du Paquet Hygiène sont l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments en renforçant les conditions d'hygiène de la fourche à la fourchette ainsi que la responsabilité de l'ensemble des professionnels de la filière agroalimentaire.

Depuis fin 2011 une grosse évolution réglementaire est en cours et traite de l'étiquetage des denrées alimentaires.

Quels sont les besoins des IAA en matière de sécurité sanitaire? Quelle valorisation auprès des consommateurs? Quel appui aux IAA pour prévenir et gérer les crises ?

2 Qualité nutritionnelle

L'alimentation santé est un vecteur d'innovation pour les industriels et une préoccupation des consommateurs. Des axes de développement santé se dessinent dans le secteur alimentaire. Ainsi, on n'a pas pu échapper aux tendances « SANS… », « Naturel », « Seniors » etc…

L'intérêt des consommateurs pour les aliments santé a conduit à une importante diversification de l'offre et à une forte croissance du marché au cours des dernières années. Cependant, la Réglementation « Allégations nutritionnelles et de santé » et sa grande exigence de justification scientifique a, depuis 2007, freiné le développement de ce marché… Aujourd'hui et plus que jamais, la Réglementation se doit d'être prise en compte dans tout projet de développement de nouveaux produits sur l'axe Nutrition santé.

Comment améliorer la qualité nutritionnelle des produits industriels ? Comment valoriser les efforts des entreprises auprès du consommateur (étiquetage…) ? Comment aider le consommateur à analyser et comprendre les informations nutritionnelles ?

3 Enjeux environnementaux

Depuis le grenelle de l'environnement et l'adoption des loi dite grenelle 1 et grenelle 2 de nouvelles obligations sont apparues. Le grenelle a également initié une expérimentation de l'affichage environnemental depuis juillet 2011; la suite à donner à cette expérimentation reste encore à déterminer. Cependant des référentiels sont en train d'être élaborés pour définir les règles de cet affichage. D'une façon générale, la pression réglementaire relative à la protection de l'environnement est croissante. Les TPE/PME souffrent souvent d'un déficit d'information, ainsi un grand nombre d'entre elles ignore la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. En plus de la pression réglementaire, les entreprises subissent également la pression plus forte encore de leurs clients, en particuliers des GMS qui imposent les mêmes contraintes à tous leurs fournisseurs, quelque soit leur taille. Ces exigences portent sur tous les aspects environnementaux : eau, énergie, déchet,… et vont généralement au-delà de la réglementation.

Quels sont les besoins des IAA dans ces domaines ? Réduction emballage, consommation eau, énergie, …?

4 Les attentes sociétales

Les attentes sociétales recouvrent plusieurs thématiques (qualité nutritionnelle et sanitaire, proximité…), environnementales et économiques (pérennité des entreprises) qui peuvent se retrouver dans les démarches de développement durable. Comment répondre à ces attentes?

Quelle communication?

- Appuis existants

Nationaux : Structures de recherche (INRA/INSERM), Instituts Techniques Agroindustriels et centres interfaces (transfert de technologie) du réseau ACTIA (voir les nombreux RMT sur ces sujets).

Régionaux : CRITT Agroalimentaire, CTCPA, FRIAA (ARIA), Coop de France.

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Constat et analyse des enjeux - Synergies

- Constat général et analyse des défis et enjeux actuels et à venir pour l'industrie agroalimentaire régionale et française, au regard du thème choisi

1 Sécurité sanitaire

La sécurité sanitaire des produits fabriqués est une obligation réglementaire. Le premier socle réglementaire en terme de sécurité alimentaire est le paquet hygiène 2006, qui repose principalement sur une obligation de résultats et non plus de moyens. Les IAA se doivent donc s'assurer des résultats de leurs procédés de fabrication et de contrôle des produits fabriqués ce qui renvoie à la question des moyens humains et des compétences nécessaires pour répondre à ces exigences, notamment au niveau des TPE/petites PME. De façon volontaire de la part des IAA, la démarche qualité peut également s'appuyer sur des référentiels privés distributeurs de type IFS, BRC ou des référentiels publics ISO de type ISO 22000. Elément clef de la confiance du consommateur, la sécurité sanitaire est le fruit d'un engagement continu. Pour cela, il ne faut cependant pas relâcher les efforts et continuer d'accompagner les entreprises dans le maintien, voire l'amélioration de la qualité sanitaire des produits en intégrant l'importance de la formation des salariés sur ces thèmes (risques microbiologiques, chimiques, physiques…) et dans le domaine de la gestion de crise. De plus la sécurité sanitaire n'est pas suffisamment promue, également et surtout hors période de crise.

2 Qualité nutritionnelle

La qualité nutritionnelle des denrées alimentaires est une exigence plus récente. Elle a pris la forme d'éléments réglementaires (PNNS 1, 2 et aujourd'hui 3) et doit être prise en compte par les entreprises. Elle consiste en un travail sur les formulations, les process (voir RMT Nutriprevius ACTIA) et se traduit sur l'étiquetage des produits. Elle permet de travailler sur l'amélioration de l'impact santé des aliment garantir les informations mentionnées sur l'étiquetage nutritionnel.

Il va s' agir ici, comme pour la qualité sanitaire :

- D'apporter un appui aux entreprises pour optimiser la qualité nutritionnelle de leurs produits,
- D'aider les entreprises à communiquer sur l'amélioration des produits
- D'aider les consommateurs à comprendre l'étiquetage nutritionnel.

3 Enjeux environnementaux

Face à l'augmentation de certains coûts (énergie), les IAA commencent à travailler sur les réductions de consommation (énergie, eau, air). Mais, il s'agit également de réduire les impacts environnementaux des activités agroalimentaires : rejets liquides (effluents) ou solides (déchets, emballage).

La connaissance des TPE/PME sur les matériaux d'emballage et leurs impacts sur le produit mais également l'environnement doit être accrue par un accompagnement renforcé des centres techniques et de la formation spécifique.

Un 4ème aspect émergent commence à être pris en compte : l'impact environnemental du produit alimentaire, avec les notions d'Ecoconception et d'analyse de cycle de vie.

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Constat et analyse des enjeux - Synergies

- Constat général et analyse des défis et enjeux actuels et à venir pour l'industrie agroalimentaire régionale et française, au regard du thème choisi

4 Les attentes sociétales

La prise en compte de la démarche globale du développement durable émerge en agroalimentaire avec notamment la mise en œuvre des diagnostics 3D reconnus comme première étape de l'ISO26000 par l'AFNOR, portée par Coop de France et adoptée par l'ANIA.
La faiblesse de la structuration amont agricole / transformateurs en ce qui concerne les matières premières limite un approvisionnement local.
Les consommateurs semblent sensibles à la proximité, mais le prix de vente doit rester « acceptable ».

- Interactions et synergies éventuelles avec d'autres ateliers régionaux thématiques

- Emploi : mutualisation des moyens humains
- Innovation : projets collaboratifs de recherche R&D sur les thématiques « nutrition santé », maintien de la qualité nutritionnelle des produits, emballage, environnement

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Proposition d'actions

- Propositions d'actions à mettre en œuvre au niveau national

- - Communiquer sur l'étiquetage nutritionnel des produits et accompagner les IAA dans l'amélioration de la qualité des produits fabriqués
- Former les salariés des IAA pour augmenter leurs compétences dans les domaines de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et de la communication à la gestion de crise
- Adapter les formations initiales des ingénieurs IAA en intégrant des modules en communication (positive et gestion de crise)
- Communication institutionnelle sur la qualité des produits et les améliorations apportées par les IAA
- Soutenir et développer les projets de R&D et le transfert sur l'emballage, l'Ecoconception, et les enjeux environnementaux.
- Soutenir et développer les projets de R&D et le transfert sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle.
- Maintenir les efforts d'acquisition de connaissances sur les aspects qualités et environnement
- Intégrer des modules de communication dans le cursus des cadres de l'agroalimentaire.

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Proposition d'actions

Propositions d'actions à mettre en œuvre au niveau régional

1 Sécurité sanitaire

Amélioration et valorisation de la qualité sanitaire
Prévenir et gérer les crises
Formation des salariés des IAA
Mutualisation des moyens humains et techniques
Amélioration de la communication externe des IAA

2 Qualité nutritionnelle

Auprès des Industries agroalimentaires, auprès des consommateurs
Formation des salariés des IAA
Mutualisation des moyens humains et techniques
Amélioration de la communication externe des IAA

3 Enjeux environnementaux

- Soutien individuel de terrain à la mise en place et au déploiement des outils de diagnostics environnementaux (Eau, énergie, déchets, Ecoconception),
- Soutien individuel de terrain à la mise en œuvre de plans d'actions opérationnels avec solutions techniques et organisationnelles (Eau, énergie, déchets) avec Promotion des bonnes pratiques et technologies (+ aide à l'investissement).
- **formation** des salariés de l'agroalimentaire sur les bonnes pratiques (économies d'eau et d'énergie…).
- Mutualisation des moyens humains et techniques

4 Les attentes sociétales et le développement durable

- Appui aux IAA pour la mise en œuvre de la démarche de développement durable (diagnostic 3D).
- Promouvoir et soutenir les projets de mise en relation amont (agricole) / Aval (transformation et distribution) pour favoriser l'offre de proximité.

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Fiche-action 1: Accompagner l'amélioration nutritionnelle des produits fabriqués par les IAA

ACTION:
Nature : Nationale
Descriptif : plusieurs sous axes d'actions :
•Définir un étiquetage harmonisé , simple, explicite et pédagogique pour le consommateur
2. Appui aux entreprises pour l'amélioration nutritionnelle de leurs produits; renforcer les compétences des IAA (formation, emploi partagé) dans le domaine de la qualité nutritionnelle des produits.
3. Informer les consommateurs sur les améliorations apportés aux produits (étiquetage nutritionnel approprié) et éduquer les consommateurs
- Informer le grand public
- Communication auprès des jeunes : Intégrer l'éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires

Durée/ calendrier : Dès 2013

OBJECTIF:
- Donner de la lisibilité aux indicateurs nutritionnels de l'étiquetage
-Former les consommateurs pour leur donner la possibilité de faire des choix éclairés,
- Améliorer la qualité nutritionnelle des produits IAA

Niveau de priorité : 2

SYNERGIES:
DGCCRF Éducation nationale DGS Organisation de consommateurs réseau ACTIA

CIBLE ET PARTICIPANTS:
Grand public, scolaire et industriels

Acteurs :

COUT PREVISIONNEL:

Proposition d'action n°1

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Fiche-action 2 : Formation des salariés des IAA

ACTION:
Nature : nationale / régionale
Descriptif : Formation
Inciter à la mise en place de formations continues au sein des entreprises pour améliorer la compétence des salariés sur les aspects suivants :
- Hygiène / Sécurité des aliments (notamment sur les conserves : proposition d'une obligation de qualification spécifique pour les conserveurs).
- Communication et gestion de crise sanitaire des dirigeants et responsable qualité
- Qualité nutritionnelle des produits
- Emballage : matériaux, réglementation de ces matériaux, impacts sur le produit, impact environnemental, recyclage…
- Environnement : Construction de modules de formation + Formation des opérateurs aux bonnes pratiques environnementales en agroalimentaire (Economie d'eau, d'énergie, gestion des déchets…)

Durée/ calendrier : Dès 2013

OBJECTIF:
- Inciter à la mise en place de formation continue au sein des entreprises (étudier la possibilité de défiscaliser les heures de formation)
- Améliorer les compétences techniques des salariés
- Impliquer les salariés dans la stratégie de réduction des impacts environnementaux

Niveau de priorité : 1

SYNERGIES: Atelier Emploi

Région Provence Alpes Côte d'Azur

CIBLE ET PARTICIPANTS:
Toutes les IAA
Au moins 300 TPE et PME agroalimentaires régionales.

Acteurs : CRITT - ETAT – OPCA- ANIA - FRIAA- LNE – CTCPA – INRA …
ADEME, RMT Ecoval et Fluides de l'ACTIA et des structures compétentes sur les domaines Environnementaux : Cetiat…

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

COUT PREVISIONNEL:
- Estimation du coût pour le module environnement : 10j de

Proposition d'action n° 2

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Fiche-action 3: Mutualisation des moyens humains et techniques

Durée/ calendrier : Dès 2013

ACTION:
Nature : régionale
Descriptif :
1, Mutualiser les compétences humaines pour les TPE/PME afin d'alléger les coûts :
Responsable Assurance Qualité (RAQ)
•Mutualiser les informations entre les entreprises: veille technologique , veille réglementaire
•Mutualiser les compétences dans le domaine de la communication sur les savoirs faire des entreprises afin d'alléger les coûts ; mutualisation de la communication de gestion de crise entre les entreprises d'une même filière touchée par une crise (communication collective positive)

OBJECTIF:
-Maîtrise de la qualité par le déploiement des démarches HACCP Démarches iso 9001, 22 000, IFS (International Food Standart,) BRC (British Retail Consortium), ...
-Mise en avant des savoirs faire des IAA
-Limiter les impacts d'une crise sur une filière en réagissant par une communication collective ; Permettre aux IAA d'avoir les outils de communication en cas de crise (manuel de gestion de crise, communication média..)

Niveau de priorité : 2

SYNERGIES:
Ateliers Emploi, Stratégies collectives

Acteurs :
IAA et surtout TPE/PMEE
CRITT – Groupements d'employeurs – FRIAA- chambres consulaires, centres techniques,

CIBLE ET PARTICIPANTS:
Toutes les IAA régionales, en particuliers les TPE/ PME

COUT PREVISIONNEL:

Proposition d'action n° 3

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Fiche-action 4 : Amélioration de la communication externe des IAA

ACTION: *Nature* : nationale/ régionale

Durée et *calendrier* : Dès 2013

Descriptif du contenu :

-Intégrer la communication dans les cursus de formation des cadres de l'agroalimentaire.

-Développer une communication institutionnelle (Etat) sur la qualité des produits agroalimentaires basée sur le résultats des plates-formes d'épidémiosurveillance.

-Communiquer sur les résultats favorables des inspections menées par les services de contrôle de l'Etat

-Communiquer sur les améliorations des produits fabriqués par les IAA dans le domaine de la sécurité sanitaire, la traçabilité, la qualité nutritionnelle

OBJECTIF:

niveau de priorité = 3

- Valoriser auprès des médias les efforts de entreprises agroalimentaires en matière de qualité sanitaire, nutritionnelle,

SYNERGIES: *Liens* atelier stratégies collectives

*Acteurs :*DICOM
Enseignement supérieur
DGAL

CIBLE ET PARTICIPANTS: Cible : Grand public
Participants : IAA, FRIAA, CRITT, ETAT,

COUT PREVISIONNEL:
Campagne de communication grand public

Proposition d'action n° 4

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Fiche-action 5 : Soutien à la mise en œuvre des bonnes pratiques environnementales

ACTION: *Nature* Régionale

Descriptif

- Soutien individuel de terrain à la mise en place des outils de diagnostics environnementaux et au déploiement des plans d'actions : Eau / Energie / Déchets / Ecoconception / Développement durable.
- Renforcer la mise en réseau des entreprises pour échanger sur les bonnes pratiques en matière environnementales et pour capitaliser les expériences

Calendrier : dès 2013 à étaler sur 3 ans.

OBJECTIF:

- Permettre aux entreprises d'identifier et de quantifier leurs impacts environnementaux puis construire et mettre en œuvre avec chacune un plan d'action opérationnel visant à réduire ces impacts (et donc à faire des économies).
- Permettre aux TPE/PME de se positionner sur les certifications environnementales

Niveau de priorité de l'action : 3

SYNERGIES:

Lien à faire avec : l'ADEME, les RMT (Réseaux Mixtes Technologiques) Ecoval et Fluides de l'ACTIA, le réseau Coop de France sur le diagnostic 3D (développement durable).

Ouverture possible vers d'autres secteurs industriels : lien avec le CETIAT, le Cetim…

CIBLE ET PARTICIPANTS: *Cible* : au moins 200 TPE et PME agroalimentaires régionales.

Acteurs : Centres ACTIA dont CRITT Agroalimentaires + Coop de France sur 3D

COUT PREVISIONNEL:

Estimation du coût : min 8j/entreprise = 6400€/entreprise soit 1280 K€ sur 3 ans.

Interventions publiques : Etat, ADEME, Régions…

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

AGROALIMENTAIRE & BOIS PRODUISONS L'AVENIR
RENCONTRES RÉGIONALES

Fiche-action 6 : Promouvoir et soutenir les projets R&D sur la qualité sanitaire, nutritionnelle et environnementale

ACTION: *Nature* Nationale et régionale

Descriptif

- Promouvoir et soutenir les projets de R&D individuels et collectifs ayant trait à la qualité sanitaire, nutritionnelle et environnementale des activités et produits agroalimentaires.

Calendrier : 5ans.

OBJECTIF:

Acquérir et transférer de nouvelles connaissances techniques permettant de :

- Sécuriser la qualité sanitaire,
- Améliorer la qualité nutritionnelle (ex : impact des procédés),
- Mieux connaître (ex : amélioration des méthodes d'ACV) et Réduire les impacts environnementaux (ex : procédés économes en eau et énergie).

-Niveau de priorité : 3

SYNERGIES:

Lien à faire avec : l'INRA, le réseau ACTIA (les ITAI pour la R&D et les Centres interfaces pour le transfert vers les entreprises), les équipementiers…

Interaction: atelier innovation

CIBLE ET PARTICIPANTS: *Cible* : au moins 200 TPE et PME agroalimentaires régionales.

Acteurs : INRA, Centres ACTIA, CTCPA, PEIFL, Universités, IAA

COUT PREVISIONNEL:

Interventions publiques : au travers des appels à projets (ALID par exemple) et du soutien aux structures de R&D.

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF